Les mangroves de Mauritanie face aux défis des changements climatiques

Mallé DIAGANA Conseiller Scientifique et Technique Parc National du Diawling, Mauritanie

Mallé DIAGANA:

Mallé Diagana est diplômé en Géographie (Doctorat Université d'Angers, Académie de Nantes - France, 2005; Diplôme d'Études Approfondies – DEA – Université de Tunis I, 1996). Il a été Attaché Temporaire d'enseignement et de recherches à l'Université d'Angers en France. Il a effectué plusieurs travaux sur les milieux sahariens et sahéliens en Afrique de l'Ouest mais aussi sur les formations de mangroves dans le Parc National du Banc d'Arguin en Mauritanie et le Bas delta du fleuve Sénégal. En outre, il a fait des formations dans le domaine des Systèmes d'Information Géographique à Toulouse. Actuellement Conseiller Technique et Scientifique de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN) au Parc National du Diawling en Mauritanie, M. Diagana a acquis une grande expérience dans le domaine de la gestion des aires protégées et du Développement Durable. Attaché au milieu universitaire, il est membre du Groupe de Recherches sur les Zones Humides à la Faculté des Sciences et Techniques de Nouakchott et chargé de cours au département de Géographie à l'Université de Nouakchott en Mauritanie et membre actif du Groupe de recherche sur les Zones Humides à la même université. Il a co-encadré des travaux de recherches sur l'impact des changements climatiques sur les côtes mauritaniennes et également sur la lutte contre les plantes envahissantes dans le Parc National du Diawling.

Résumé:

La Mauritanie, pays saharo-sahélien, est confrontée depuis des décennies à de graves crises environnementales qui ont perturbé ces écosystèmes. Cependant, grâce à son ouverture sur la côte atlantique, des mangroves existent sur cette portion du pays. Les deux formations que nous y rencontrons sont à la limite de leur aire de répartition biogéographique et sont localisées dans des aires protégées : le Parc National du Banc d'Arguin (au Nord, en domaine saharien), limite des Avicennias; et le Parc National du Diawling, dans le bas delta du fleuve Sénégal où les rhizophoras sont les plus septentrionaux. Les côtes mauritaniennes, basses, restent sensibles à toute élévation du niveau de la mer. Cette situation, qui ne manquera pas d'avoir un impact sur les formations de mangroves, devient préoccupante pour les scientifiques qui se sont penchés sur la question, mais également pour les gestionnaires de ces aires marines protégées.

Dans l'hypothèse d'une élévation du niveau de l'océan, on assistera à un relèvement de la nappe phréatique. Les Avicennias, arbres à pneumatophores, ne pourront alors pas résister; parce que la limite entre milieu aérobie et milieu anaérobie a été relevée, entraînant des conditions insupportables pour la racine proximale. Le Rhizophora est moins sensible aux variations de la nappe. Mais le problème d'une hauteur d'eau plus grande peut empêcher les plantules de prendre racine. Ces formations de mangroves ont connu un développement spectaculaire dans le passé, notamment au cours de l'Holocène. Mais avec les aléas climatiques successifs, elles ont du mal à se développer et se trouvent dans des conditions écologiques peu favorables. Aujourd'hui, avec les changements climatiques annoncés, leur survie est en jeu. Il est plus qu'urgent de mettre en place une stratégie afin de leur assurer une protection contre une élévation du niveau de la mer et de la hausse des températures.